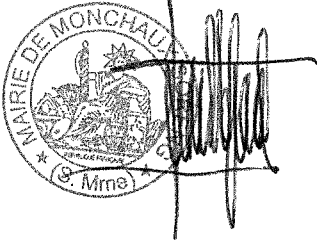


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONCHAUX-SORENG

Délibération n°2026/04/003

| | |
|--|---|
| DATE DE CONVOCATION : 24/04/2026 | L'an deux mil vingt six Le vingt-neuf avril à 19H30. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean-Claude QUENOT, Maire. |
| DATE D’AFFICHAGE : 24/04/2026 | <i>Etaient présents :</i> MM Jean-Claude QUENOT, Jacques DUCROCQ, Didier FLAMAND, Romain MAUBERT, Arnaud JACQUET, Thierry BLANGIER, Claude BOUTTE, Jérémy DUCLOYER Mmes Véronique PLANCHIN, Maryse MELLIER, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES, Elise LEJEUNE, Mélanie VENDANGER, Céline LEFEBVRE. |
| NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 | Formant la majorité des membres en exercice. Mme Germaine QUATRELIVRES a été élue secrétaire. |
| OBJET : Affectation du résultat : budgets commune et lotissement 2026 - Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Rouen au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été publiée sur le site internet de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale/Blangy-sur-Bresle le Le Maire, Jean-Claude QUENOT | Les résultats de la commune laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 112 157,98€ et un excédent d'investissement de 157 919,75€. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'affecter 112 157,98€ en recettes de fonctionnement (compte 002) et 157 919,75€ en recettes d'investissement (compte 001) sur le budget commune 2026. Les résultats du lotissement laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 2,37€ et un excédent d'investissement de 61 303,83€. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'affecter 0,45€ en recettes de fonctionnement (compte 002) et 61 303,83€ en recettes d'investissement (compte 001) sur le budget lotissement 2026. |
|  | |